

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL TOURISTIQUES : RECOMMANDATIONS POUR LES EMPLOYEURS

Ensemble

L'initiative du projet Ensemble de RH Tourisme Canada vise à promouvoir une plus grande accessibilité à l'emploi dans le secteur du tourisme. Les composantes de recherche du projet Ensemble comprennent des enquêtes et des groupes de discussion menés auprès de personnes en situation de handicap et d'employeurs du secteur touristique, ainsi que des données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité 2022 de Statistique Canada. Les principales conclusions ont été résumées dans cette série d'infographies, tandis qu'un rapport complet est accessible sur le site Web du projet Ensemble : [EnsembleTourisme.ca](https://ensembletourisme.ca)



Respecter les lois sur l'accessibilité

Les employeurs du secteur du tourisme doivent respecter les lois sur l'accessibilité pour favoriser la création de milieux de travail inclusifs. En respectant et en dépassant ces obligations juridiques, les entreprises parviennent à améliorer leur réputation, à réduire les risques de discrimination et à créer un environnement positif susceptible d'attirer de nouveaux clients.





Développer des stratégies d'EDIA pour un recrutement inclusif

Les employeurs du secteur du tourisme doivent clairement communiquer leur engagement en faveur de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de l'accessibilité (EDIA) en intégrant ces principes dans leur mission et leurs pratiques quotidiennes, favorisant ainsi une culture qui valorise les contributions uniques de tout le personnel.



Améliorer les offres d'emploi

Les offres d'emploi devraient inciter les candidatures de personnes en situation de handicap et d'autres groupes sous-représentés en les mentionnant explicitement. Les employeurs doivent définir clairement les politiques de soutien, préciser les qualifications essentielles pour chaque poste et adapter les offres d'emploi aux différentes plateformes pour assurer l'efficacité de la diffusion et de la représentation.





Adapter les emplois dans le secteur du tourisme, lutter contre les préjugés et offrir des mesures de soutien en milieu de travail

Les employeurs du secteur du tourisme doivent miser sur la modification des postes pour les adapter aux membres du personnel en situation de handicap en se concentrant sur les qualifications plutôt que sur les suppositions et en tenant compte des besoins en matière d'accessibilité dans la conception des postes. Offrir des options de travail flexibles, lutter contre les préjugés par la formation et offrir des systèmes de soutien complets, y compris des ressources en santé mentale, permettra de créer un milieu de travail plus inclusif et positif pour l'ensemble du personnel.



Mettre en œuvre une communication consciente et fournir des mesures de soutien à la carrière

La communication dans le milieu de travail doit être respectueuse et sensible, et les microagressions doivent faire l'objet de mesures rapides. Les employeurs devraient demander activement l'avis des personnes en situation de handicap pour leur offrir un soutien professionnel adapté (mentorat, formation axée sur les habiletés et dispositions flexibles), contribuant ainsi à leur satisfaction au travail et à leur épanouissement professionnel.





Collaborer avec les agences communautaires et se comparer aux pratiques exemplaires

Les employeurs du secteur du tourisme devraient collaborer avec des organismes communautaires qui s'intéressent à l'emploi inclusif afin d'améliorer leurs pratiques d'embauche, de constituer une main-d'œuvre plus diversifiée et d'accéder à un plus large éventail de candidat(e)s. La collaboration avec ces organisations facilite également l'accès à des ressources précieuses pour le recrutement et la rétention, tandis que la comparaison avec les pratiques exemplaires du secteur permet de déterminer les points à améliorer et de trouver des solutions innovantes en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap.



Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec

info@TourismHR.ca

RHTourisme.ca

Publié en février 2025

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

Tourism HR
Canada



RH Tourisme
Canada